



© Frédéric Patou

CONCILIER LE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DU
TERRITOIRE AVEC LA PRÉSERVATION DE
L'ENVIRONNEMENT ET DES PAYSAGES

www.parc-chartreuse.net

PARC DE CHARTREUSE

Candidature

PROJET AGRO
ENVIRONNEMENTAL ET
CLIMATIQUE

PAEC

ANNEXES



LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Liste des communes du périmètre du PAEC Chartreuse

Annexe 2 : Liste des membres du Comité de Pilotage

Annexe 3 : Synthèse de l'évaluation du PAEC (2016 – 2020)

Annexe 4 : Données RGA 2020 du PNRC

Annexe 5 : Carte du Pan de Parc 2022 - 2037

Annexe 6 : Carte des entités paysagères du PNRC

Annexe 7 : Carte du réseau hydrologique du PNRC

Annexe 8 : Carte des continuités écologiques du PNRC

Annexe 9 : Carte des zones à enjeux environnementaux du PAEC Chartreuse

Annexe 10 : Carte des sites Natura 2000 du PAEC Chartreuse

Annexe 11 : Carte des Réserves naturelles du PAEC Chartreuse

Annexe 12 : Carte des alpages de la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse

Annexe 13 : Carte des ZNIEFF du PAEC Chartreuse

Annexe 14 : Carte des ENS du PAEC Chartreuse

Annexe 15 : Carte des zones humides du PAEC Chartreuse

Annexe 16 : Carte des pelouses sèches du PAEC Chartreuse

Annexe 17 : Carte de l'inventaire local des espaces pâturés (ILEP) du PAEC Chartreuse

Annexe 18 : Carte des zones à enjeux Tétrás Lyre du PAEC Chartreuse

Annexe 19 : Estimation des surfaces éligibles et du nombre d'exploitations par zone à enjeux

Annexe 20 : CV des agents mobilisés pour le PAEC

Annexe 1 : Liste des communes du périmètre du PAEC Chartreuse

Code INSEE et nom des communes d'Isère	Code INSEE et nom des communes de Savoie
38027 Barraux	73001 Aiguebelette-le-Lac
38039 Bernin	73017 Apremont
38045 Biviers	73022 Attignat-Oncin
38062 La Buissonnière	73027 Ayn
38075 Chapareillan	73029 Barberaz
38105 Chirens	73087 Cognin
38126 Corenc	73092 Corbel
38133 Coublevie	73104 Dullin
38140 Crolles	73107 Entremont-le-Vieux
38155 Entre-deux-Guiers	73122 Gerbaix
38170 Fontanil-Cornillon	73137 Jacob-Bellecombette
38061 La Buisse	73033 La Bauche
38166 La Flachère	73145 Lépin-le-Lac
38503 La Terrasse	73105 Les Echelles
38516 La Tronche	73151 Porte-de-Savoie
38407 La-Sure-en-Chartreuse	73152 Marcieux
38471 Le Sappey-en-Chartreuse	73160 Montagnole
38511 Le Touvet	73183 Myans
38214 Lumbin	73184 Nances
38222 Massieu	73191 Novalaise
38228 Merlas	73219 Saint-Alban-de-Montbel
38229 Meylan	73225 Saint-Baldoph
38236 Miribel-les-Echelles	73228 Saint-Cassin
38258 Mont-Saint-Martin	73229 Saint-Christophe
38325 Proveysieux	73233 Saint-Franc
38328 Quaix-en-Chartreuse	73246 Saint-Jean-de-Couz
38362 Saint-Aupre	73274 Saint-Pierre-d'Entremont
38376 Saint-Christophe-sur-Guiers	73275 Saint-Pierre-de-Genébros
38382 Saint-Egrève	73281 Saint-Sulpice
38383 Saint-Etienne-de-Crossey	73282 Saint-Thibaud-de-Couz
38386 Saint-Geoire-en-Valdaine	73326 Vimines
38395 Plateau-des-Petites-Roches	
38397 Saint-Ismier	
38405 Saint-Joseph-de-Rivière	
38412 Saint-Laurent-du-Pont	
38423 Saint-Martin-le-Vinoux	
38431 Saint-Nazaire-les-Eymes	
38432 Saint-Nicolas-de-Macherin	
38446 Saint-Pierre-d'Entremont	
38442 Saint-Pierre-de-Chartreuse	
38466 Saint-Vincent-de-Mercuze	
38417 Sainte-Marie-d'Alloix	
38418 Sainte-Marie-du-Mont	
38472 Sarcenas	
38564 Voissant	
38565 Voreppe	

Annexe 2 : Liste des membres du Comité de Pilotage du PAEC

Nom	Prénom	Structure
DODIER	Hermann	FAI
BARANOWSKI	Chloé	FAI
TEPPAZ	Clément	SEA 73
MIKICIC	Estelle	SEA 73
FAUGEROUX	Fabien	Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc
UDDIN	Yanis	Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc
CLARET	Yolande	Elue Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc
STIEVEN	Robinson	Chambre d'agriculture Isère
CHARAT	Maud	Elue Chambre d'agriculture Isère
MONTANIER	Aymeric	Conseil Départemental 38
DUPRAZ	Jérôme	Conseil Départemental 73
BIEHLER	Lisa	CEN 73
CAZERGUE	Bénédicte	CEN 73
PAGANO	Audrey	CEN 38
RACAPE	Marie	LPO 38
DRUESNE	Caroline	LPO 73
PEYRONNARD	Marc	FNE 73
DUBOIS	Philippe	FNE 38
GILBERT	Vincent	ADDEAR 38
LAUER	Estelle	Fédération Départementale de la Chasse 38
JOLY	Emmanuel	Fédération Départementale de la Chasse 73
MICHON	Sophie	SIAGA
REYNAUD	Jean Louis	Pdt SIAGA
MURRO	Anne Lise	DDT 38
DELDEVEZ	Nathalie	DDT 73
REY	Pascale	CC Coeur de Chartreuse
TISSOT	Wilfried	VP - CC Coeur de Chartreuse
CLAUDEPIERRE	Amélie	CC Grésivaudan
SALVETTI	Olivier	VP - CC Grésivaudan
NORMAND SECOND	Maëva	Grand Chambéry
FRESSOZ	Jean Pierre	VP - Grand Chambéry
VARGAS	Lilian	Grenoble Alpes Métropole
PLENET	Cyrille	VP - Grenoble Alpes Métropole
CHENET	Béatrice	CA Voironnais
PENET	Jean Yves	VP - CA Pays Voironnais
AYOT	Ludovic	CC du Lac d'Aiguebellette
VEUILLET	Christophe	VP - CC du Lac d'Aiguebellette
PISON	Pauline	CC Coeur de Savoie
DUC	Jean François	VP - CC Coeur de Savoie
LINOSSIER	Thomas	CD 38 - ENS Val d'Ainan
THIBERVILLE	Marie	CD 38 - ENS Herrétang
COURTOIS	Guillaume	CD 38 - ENS Col du Coq
DEBROIZE	Norbert	ONF
Conseil d'administration de l'Association des Agriculteurs de Chartreuse - AAC		
Responsables des Groupements pastoraux du massif de la Chartreuse		
GUSMEROLI	Stéphane	VP - PNR Chartreuse
FATELA	Artur	Dir - PNR Chartreuse
FORET	Suzanne	RNHC
BELMONT	Laure	PNRC
BERDNAREC	Lucie	PNRC / N 2000



TRAVAIL RÉALISÉ EN 2020 PAR QUENTIN HYBORD DANS LE CADRE DE SON MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES À L'ISARA - LYON

Bilan évaluation du PROJET AGRO ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE (PAEC) PORTÉ PAR LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE SUR LA PÉRIODE 2016 - 2021

Introduction

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) sont destinées à promouvoir des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

Pour activer ces mesures, le Parc a porté un **Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC)** afin de pouvoir mobiliser des financements (européens, nationaux et départementaux) à destination des agriculteurs et des groupements pastoraux du territoire.

Des indemnités sont versées en contre-partie du respect des cahiers des charges des différentes mesures contractualisées pour une durée de 5 ans.

Cinq **Zones d'Intervention Prioritaire (ZIP)** ont été retenues : Natura 2000, alpages, zones humides, pelouses sèches, prairies remarquables. Ces dernières ont été définies sur la base d'inventaires floristiques ce qui explique la grande hétérogénéité des zones éligibles. Deux vagues de contractualisation ont été animées en 2016 et 2017, avec l'appui des différents partenaires techniques.



LE PAEC DE CHARTREUSE EN CHIFFRES

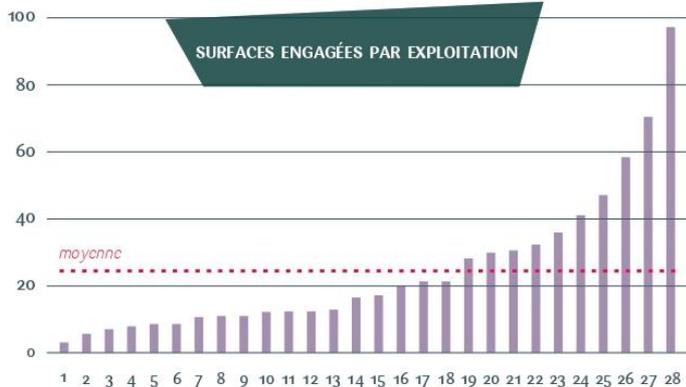
41 structures ont contractualisé des MAEC : 30 exploitations (dont 2 alpages individuels) et 11 groupements pastoraux.

- ▶ Tous les alpages de Chartreuse ont contractualisé des MAEC ! soit 2051 hectares.
- ▶ Du côté des éleveurs, 699 hectares contractualisés sur 2091 hectares éligibles, soit 33% des surfaces.

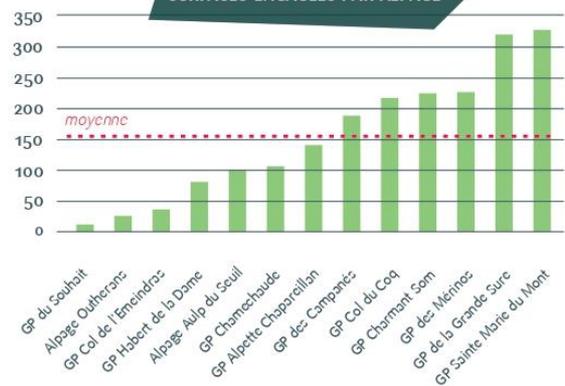
Surfaces totales engagées en MAEC : **2750 ha**
Subventions totales versées : **862 093,70€**



SURFACES ENGAGÉES PAR EXPLOITATION



SURFACES ENGAGÉES PAR ALPAGE

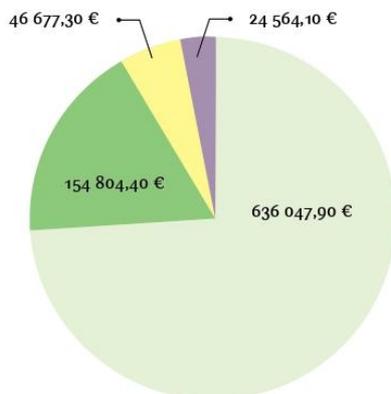


Moyenne des surfaces engagées par exploitation
24,5 ha (min 3 ha - max 97 ha)

Moyenne des subventions par exploitation
9 162 € soit 1 832 €/an (min 450 €/an - max 6406 €/an)

Moyenne des surfaces engagées par alpage
154 ha (min 13 ha - max 326 ha)

Moyenne des subventions par alpage
45 155 € soit 9 030 €/an (min 974 €/an - max 18 330 €/an)



LES FINANCEURS DU PAEC CHARTREUSE

- FEADER
- État - MAA
- CD 38
- CD 73

LES MAEC CONTRACTUALISÉES

- Systèmes herbagers et pastoraux - entités collectives (SHP) : 1219 ha
- Amélioration de la gestion pastorale (Herbe09) : 832 ha



CES DEUX MESURES ONT ÉTÉ ESSENTIELLEMENT ENGAGÉES SUR LES ALPAGES.

- Maintien de la richesse floristique d'une prairie permanente (Herbe07) : 626 ha
- Absence de fertilisation couplée à un retard de fauche (Herbe03 + Herbe06) : 51 ha
- Absence totale de fertilisation (Herbe03) : 20 ha
- Ouverture d'un milieu en déprise (Ouvert01) : 1,5 ha
- Entretien de bosquets (Linea04) : 0,11 ha



3 MAEC N'ONT PAS FAIT L'OBJET D'ENGAGEMENT

- Entretien des ripisylves (Linea03)
- Mise en défens temporaire d'un milieu remarquable (Herbe07)
- Création et maintien d'un couvert pérenne (Couvert06)

DU CÔTÉ DES ÉLEVEURS LES CONTRACTUALISATIONS ONT MAJORITAIREMENT CONCERNÉ UNE MESURE DE MAINTIEN DE PRATIQUE (HERBE07).





INSTRUCTION DES DOSSIERS ET CONTRÔLES : CONSTATS

L'instruction des dossiers a été faite tardivement.

La communication auprès des agriculteurs sur les modalités de contrôle et de suivi administratif des cahiers des charges n'a pas été suffisante.

Les contrôles sont trop portés sur les démarches administratives et non sur les pratiques réelles.

Les contrôleurs doivent être mieux formés aux enjeux de biodiversité et à la reconnaissance floristique.

Les paiements des exploitations agricoles doivent être honorés rapidement pour éviter d'éventuels déséquilibres de trésorerie.

LES MAEC VUES PAR des groupements pastoraux

Les subventions des MAEC sont essentielles au fonctionnement des GP. L'enjeu de l'entretien des paysages de montagne est au cœur des préoccupations des GP, qui se questionnent sur la pérennité de leur activité.

"Pour les éleveurs c'est intéressant de faire passer l'été aux bêtes là-haut, mais la raison essentielle c'est surtout un moyen de s'occuper de la montagne."

LES MAEC VUES PAR des agriculteurs

Les MAEC sont vues comme une reconnaissance des bonnes pratiques agricoles déjà existantes sur le territoire.

*"Nos parcelles c'est de la montagne et elles sont travaillées le moins possible."
"Ça ne me change pas trop de mon travail car des engrais j'en mets très peu, je suis en extensif."
"Je suis quand même très contente qu'on récompense ce que l'on fait."*

LE CAS DE LA MAEC "RETARD DE FAUCHE"

- ▶ Une date fixe vue comme trop contraignante : risques face aux aléas météorologiques, contrainte supplémentaire dans l'organisation logistique, changement climatique aux impacts de plus en plus marqués sur le territoire...
- ▶ Un impact direct sur l'autonomie fourragère qui peut être un frein à la contractualisation.

POUR LES MESURES LOCALISÉES INTÉGRANT UN RETARD DE FAUCHE, LA DATE DE DÉBUT D'INTERVENTION DOIT POUVOIR ÊTRE REVUE ANNUELLEMENT AFIN DE S'ADAPTER AUX MIEUX AUX ENJEUX LOCAUX ET AUX ALÉAS CLIMATIQUES.

"Il faut continuer à entretenir notre patrimoine."

LA DÉMARCHE DE CO-CONSTRUCTION DES PLANS DE GESTION POUR LA MESURE "AMÉLIORATION DE LA GESTION PASTORALE" SUR LES ALPAGES A ÉTÉ UNE EXPÉRIENCE ENRICHISSANTE AUTANT POUR LES ÉLEVEURS QUE POUR LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX ASSOCIÉS.



POURQUOI CERTAINS AGRICULTEURS NE SE SONT PAS ENGAGÉS

- ▶ Surfaces éligibles insuffisantes à l'échelle de l'exploitation ne justifiant pas les démarches à effectuer.
- ▶ Zonages jugés parfois incohérents et non prise en compte des réalités de terrain et des pratiques des agriculteurs.
- ▶ MAEC proposées parfois pas adaptées au contexte de l'exploitation et vues comme trop contraignantes.

LA RECONQUÊTE DES MILIEUX EN DÉPRISE AGRICOLE : UN ENJEU POUR DEMAIN

L'ENJEU DE LA DÉPRISE DES TERRES AGRICOLES REVIENT DE MANIÈRE RÉCURRENTÉ DANS LE DISCOURS DES AGRICULTEURS, QUI S'INQUIÈTENT DE LA FERMETURE PROGRESSIVE DES MILIEUX.

LE PAEC OU PAR les partenaires

Les partenaires déplorent le temps insuffisant consacré au montage des dossiers ainsi que le manque de moyens donnés aux opérateurs des PAEC pour la mise en place de suivis qualitatifs. Ils s'interrogent sur la pertinence de certaines mesures orientées uniquement sur le maintien de pratiques peu ambitieuses pour la biodiversité.

Les partenaires félicitent la coordination interdépartementale entre les différents opérateurs de l'Isère et encouragent à renforcer ces échanges pour la future programmation.

- ▶ Il faut ouvrir à plus de surfaces des **mesures pour soutenir l'ouverture ou l'entretien des milieux**.
- ▶ Le **financement d'équipements pastoraux** constitue un enjeu majeur pour la lutte contre la déprise agricole et le maintien du pâturage sur des habitats d'intérêt communautaire.

Et la suite ?

- 2021** Année de transition avec maintien des financements
- 2021** Anticipation de la prochaine programmation :
 - > travail sur les enjeux du futur PAEC
 - > concertation des différents partenaires et des agriculteurs pour une co-construction du PAEC
- 2022** En attente de la nouvelle réforme PAC



PISTES DE RÉFLEXIONS

- ▶ Le "C" (Climatique) de PAEC semble avoir été le grand oublié dans la programmation des PAEC 2015-2020 à l'échelle nationale : **quelle prise en compte de l'enjeu climatique pour la prochaine programmation ?**
- ▶ **Les zones de coteaux** souvent menacées d'abandon (zones intermédiaires) pourraient-elles constituer un axe fort de la nouvelle programmation au vu des enjeux climatiques, environnementaux, paysagers et agricoles ?
- ▶ Comment avoir une **démarche plus concertée** pour la construction de la nouvelle programmation ?

PARTENAIRES TECHNIQUES ▼



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET FINANCIERS ▼



PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE
Maison du Parc | 38380 Saint-Pierre-de-Chartreuse
04 76 88 75 20 • laurent.fillion@parc-chartreuse.net

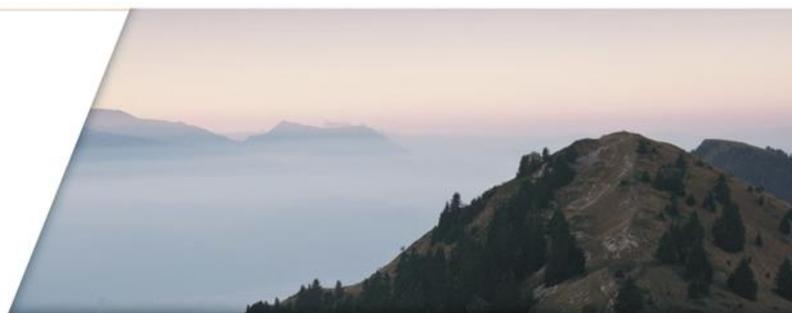
DIRECTION DE LA PUBLICATION PNRC

RÉDACTION PNRC

CRÉDITS PHOTOS STROBEL, PERRON, PNRC

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE STUDIO VITAMINE C

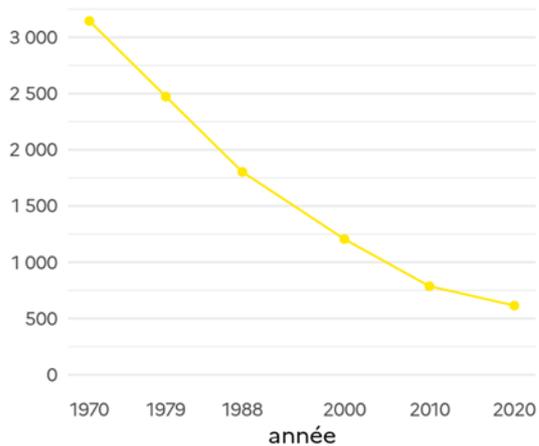
IMPRESSION PNRC



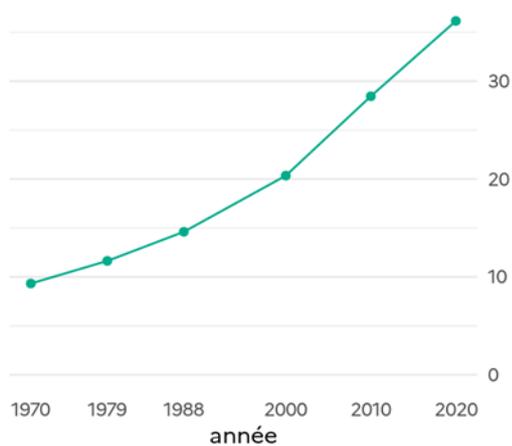
Annexe 4 : Données RGA 2020 pour le PNRC

Évolution du nombre d'exploitations et de la SAU moyenne
Parc de Chartreuse

nombre d'exploitations

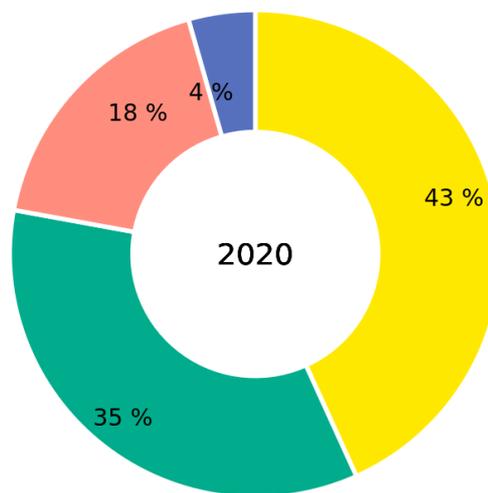
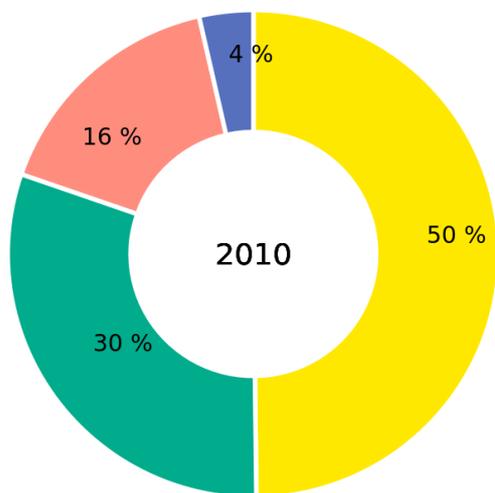


SAU moyenne en ha



source : Agreste - recensements agricoles 1970-2020p

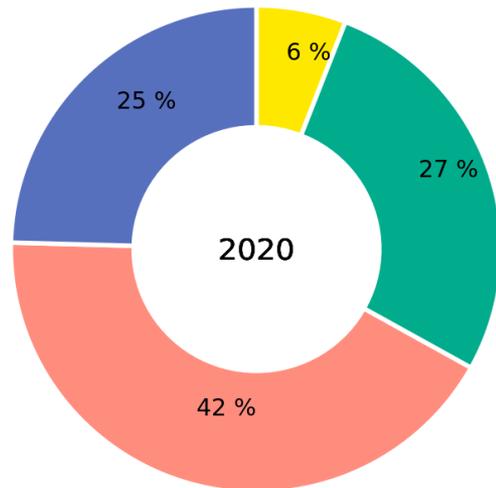
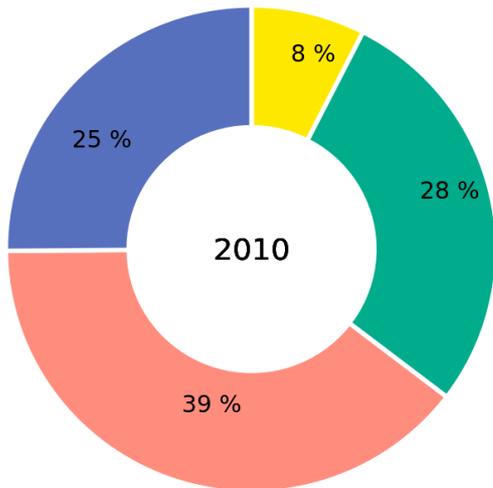
Nombre d'exploitations
Parc de Chartreuse



dimension économique ■ microexploitations ■ petites ■ moyennes ■ grandes

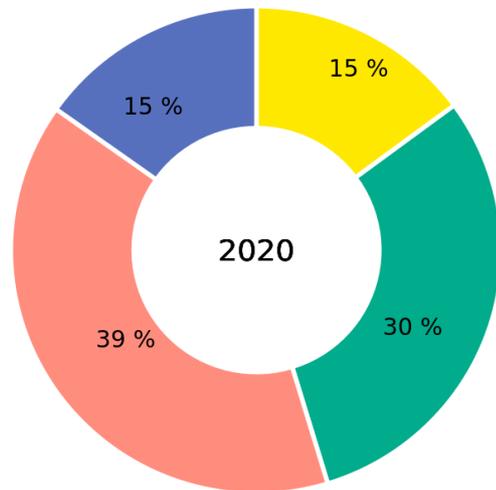
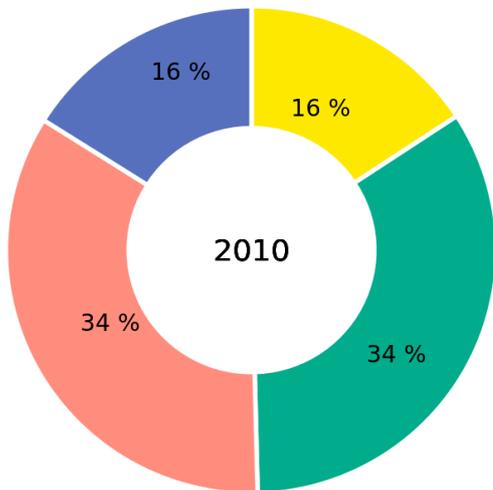
source : Agreste - recensements agricoles 2010-2020p

PBS
Parc de Chartreuse

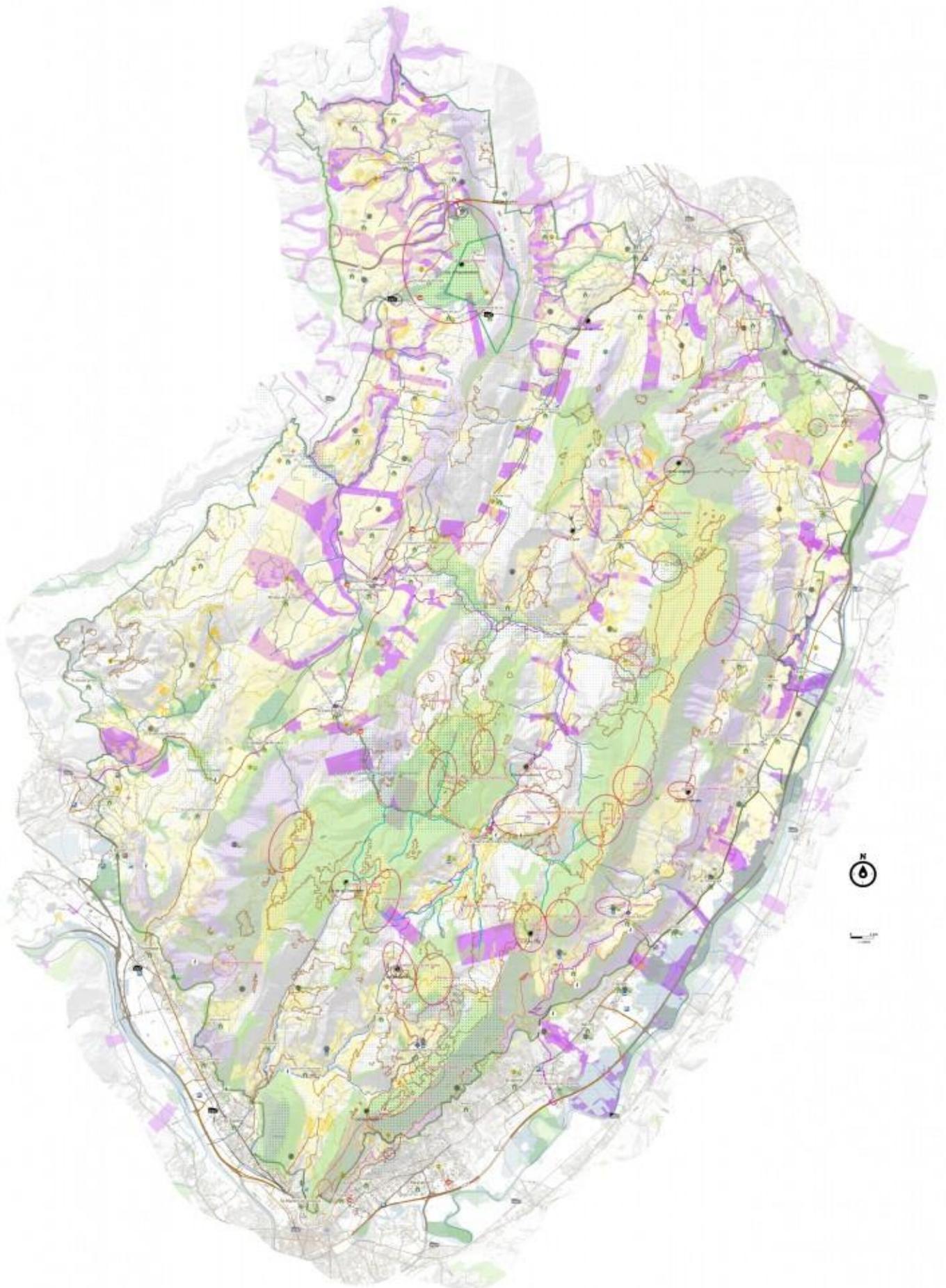


dimension économique microexploitations petites moyennes grandes
source : Agreste - recensements agricoles 2010-2020p

SAU
Parc de Chartreuse



dimension économique microexploitations petites moyennes grandes
source : Agreste - recensements agricoles 2010-2020p



Légende

* Eléments participant à l'atteinte des objectifs de qualité paysagère



Préserver de l'urbanisation les espaces naturels et agricoles

Mesures 111, 121, 122, 141, 212, 221, 222, 241, 312, 321, 352

- Pelouse sèche à préserver *
- Zone humide à préserver *
- Entité écologique remarquable à protéger (N2000, RNR, RNN, RBI et RBD, APPB, ENS, ZNIEFF de type 1) *
- Corridor écologique à préserver ou restaurer *
- Surface en agriculture biologique à préserver et développer *
- Espace agricole et pastoral à préserver *

Garantir la fonctionnalité des continuités écologiques

Mesures 121, 122, 221, 311, 312

- Corridor écologique à préserver ou à restaurer (cf. carte thématique) *
- Cours d'eau d'intérêt écologique à préserver
- Commune pratiquant l'extinction nocturne à conforter *
- Commune en réflexion ou pratiquant l'extinction nocturne de façon partielle, à encourager *
- Commune ne pratiquant pas l'extinction nocturne, à encourager ou à accompagner *

Conserver les spécificités paysagères du territoire

Mesures 111, 112, 131, 211, 212, 222, 231, 312, 352

- Front visuel externe à préserver *
- Site paysager remarquable (ponctuel) à préserver et valoriser *
- Site paysager remarquable (surficiel) à préserver et valoriser *
- Zone pastorale d'altitude à préserver et à renforcer dans sa multifonctionnalité *
- Labellisation Site Rivières Sauvages à déployer *
- Friche industrielle / site économique à reconverter *
- Carrière en activité à accompagner *
- Silhouette villageoise à conserver *
- Monument Historique ou site patrimonial remarquable *

Développer une destination touristique 4 saisons respectueuse de son territoire

Mesures 112, 141, 222, 352

- Pôle d'attractivité à qualifier prioritairement *
- Autre pôle d'attractivité à qualifier *
- Site de la Route des Savoir-faire (RSF) : des produits 4 saisons, expérientiels et révélateurs de la Chartreuse à créer
- Bureau d'information touristique
- Site du Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI)
- Chemin de grande randonnée (GR PDIPR) *
- Chemin de grande randonnée de pays (GRP PDIPR) *
- Chemin de promenade (PR PDIPR) *

Renforcer la résilience du territoire au changement climatique

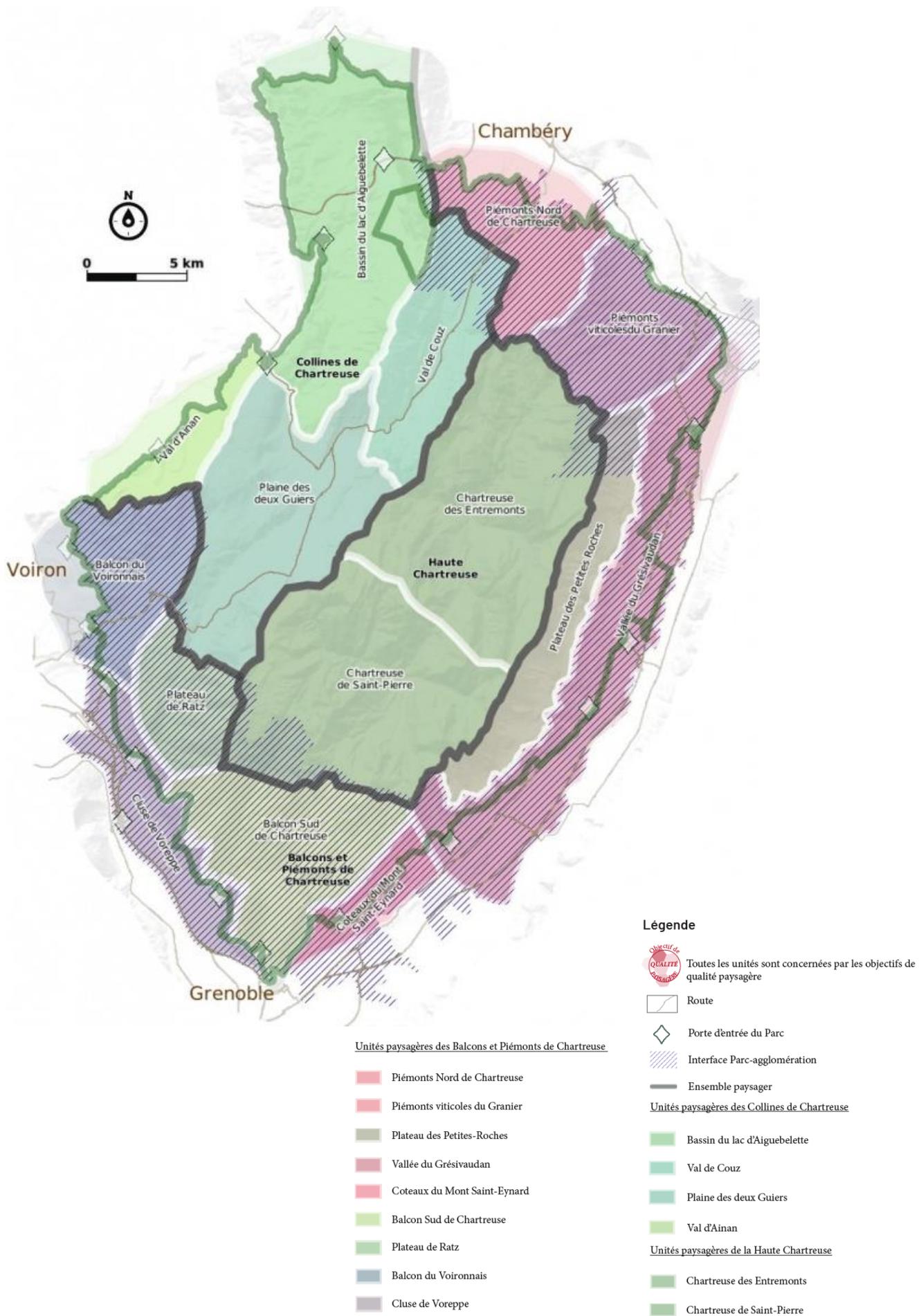
Mesures 212, 321, 331, 332, 341, 352

- Commune disposant d'une initiative locale de covoiturage à animer
- Axe principal sur lequel massifier l'utilisation collective de véhicules *
- Commune maillée par le dispositif d'autostop organisé à animer
- Axe desservi par une ligne de bus occasionnelle sur lequel développer d'autres solutions de mobilité
- Axe desservi par une ligne de bus régulière à conforter *
- Zone pertinente pour développer et favoriser l'intermodalité *
- Site touristique hivernal alpin *
- Site touristique hivernal nordique *
- Secteur non pourvu en 4G à réduire, pour faire du numérique une opportunité

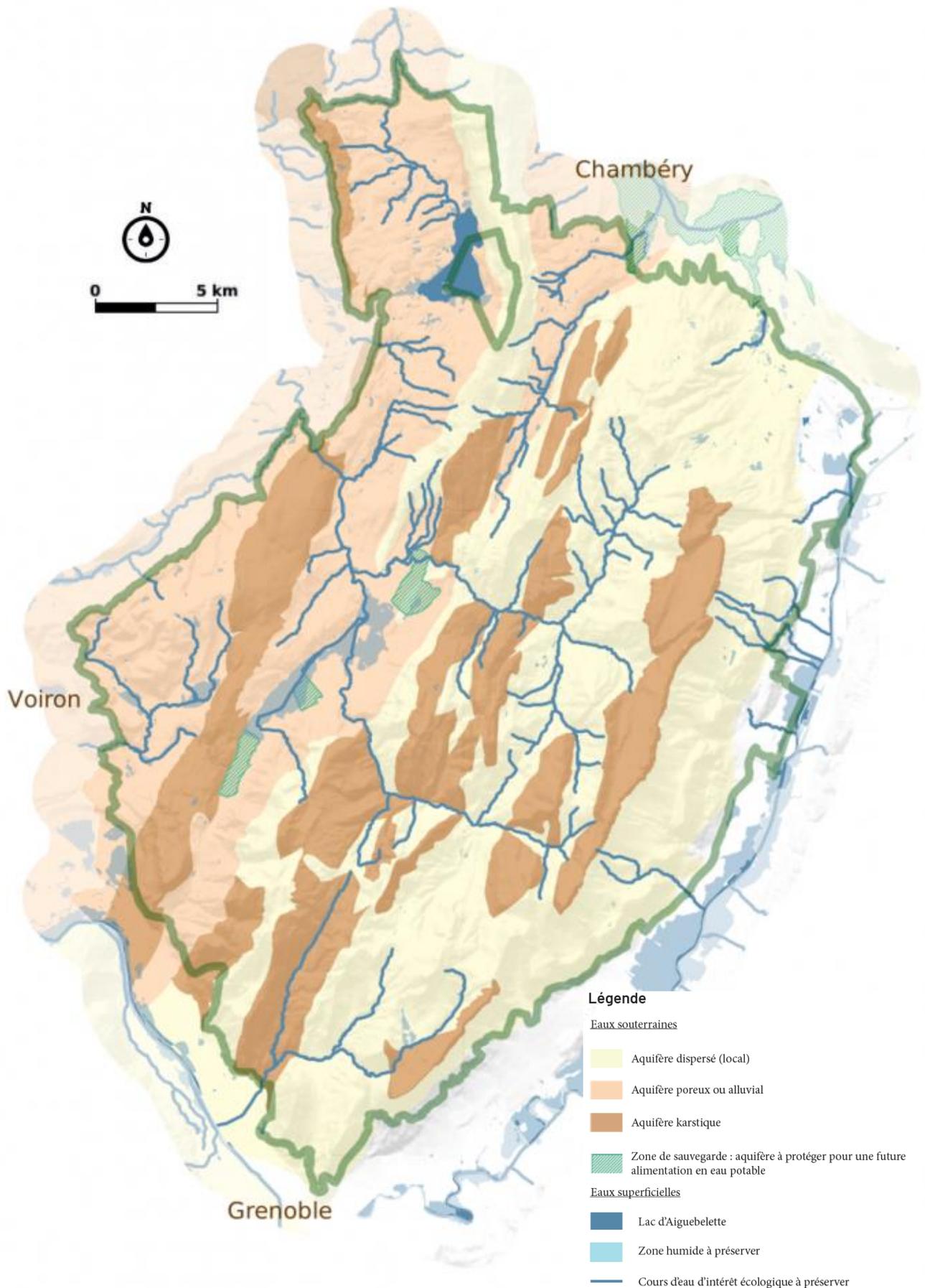
Fond de plan

- Périmètre classé du Parc de Chartreuse
- Périmère de classement potentiel
- Forêt
- Bâti
- Gare SNCF située aux portes du territoire
- Parking-relais
- Grenoble** Ville-Porte de Parc (Chambéry - Grenoble - Voiron)

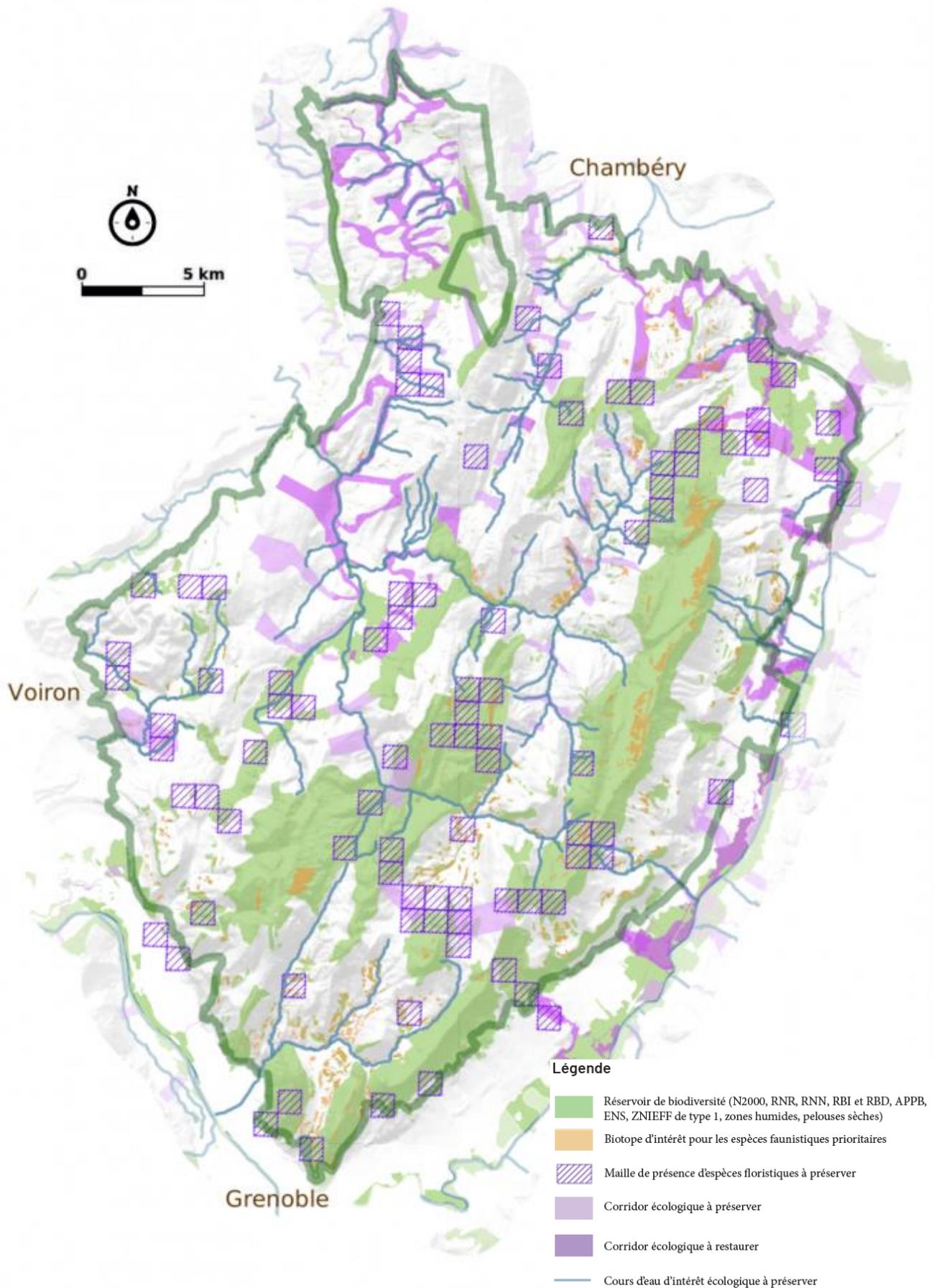
Annexe 6 : Carte des entités paysagères du PNRC



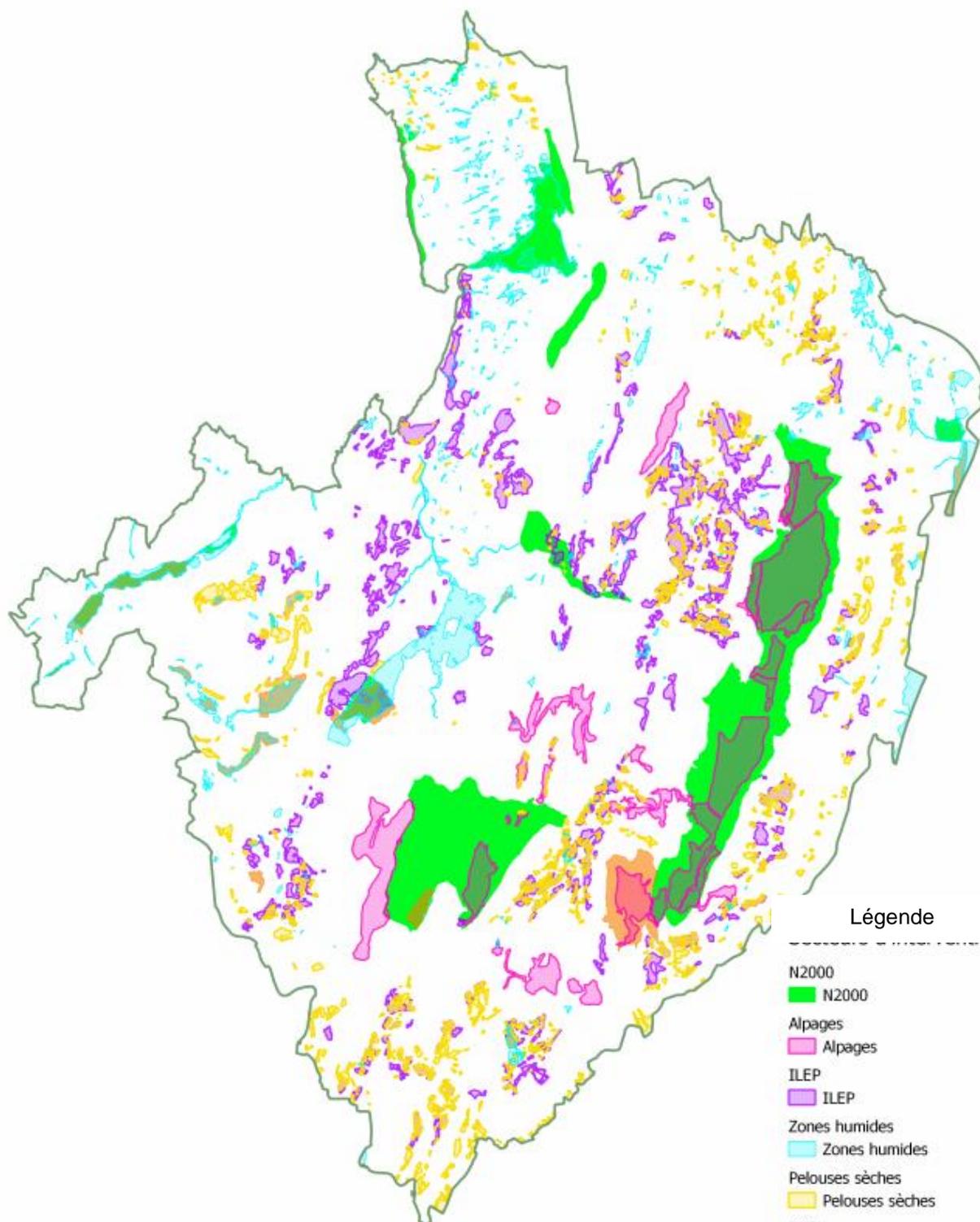
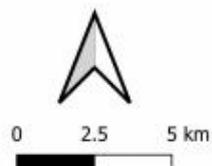
Annexe 7 : Carte du réseau hydrologique du PNRC



Annexe 8 : Carte des continuités écologiques du PNRC



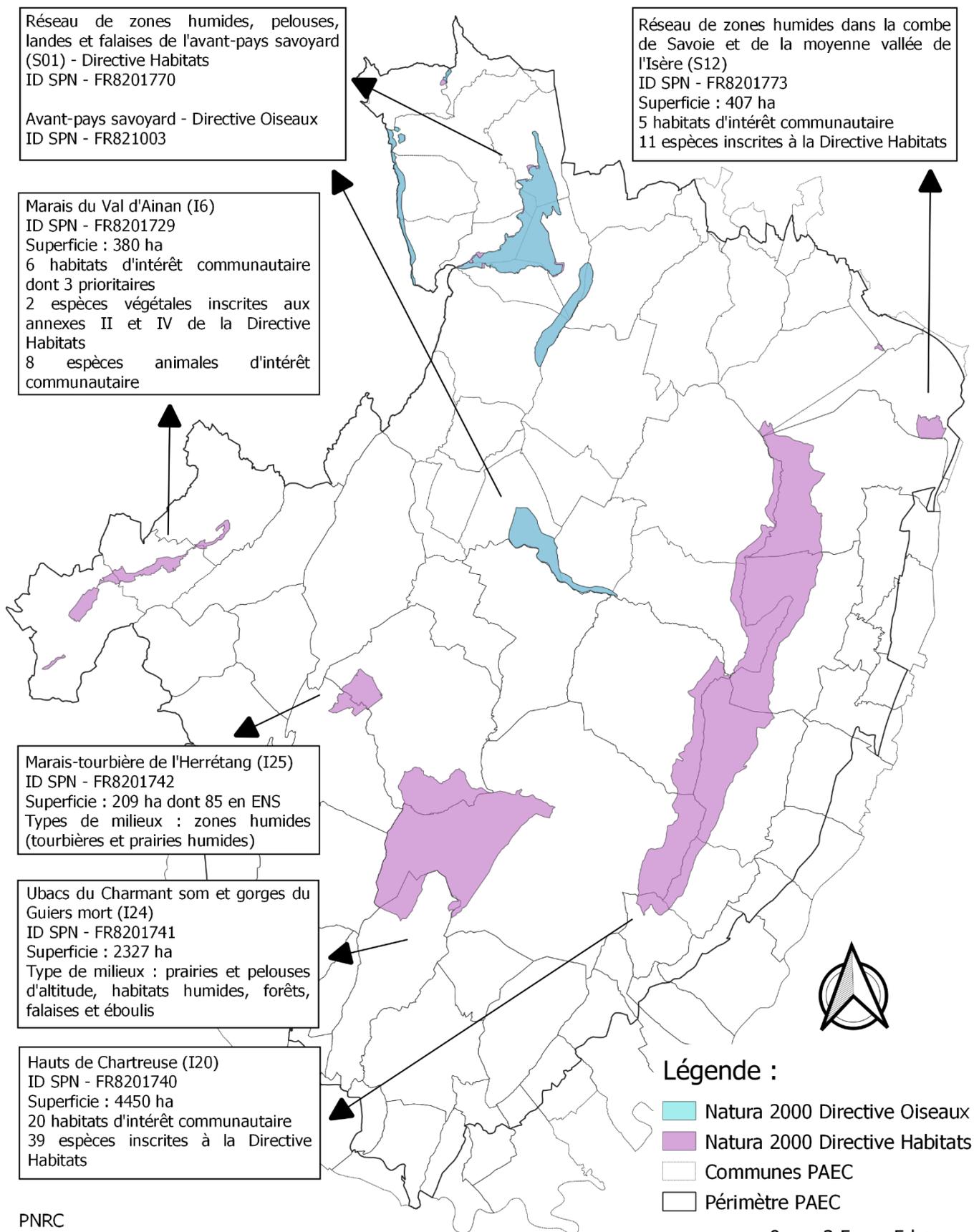
Annexe 9 : Carte des zones à enjeux environnementaux du PAEC Chartreuse



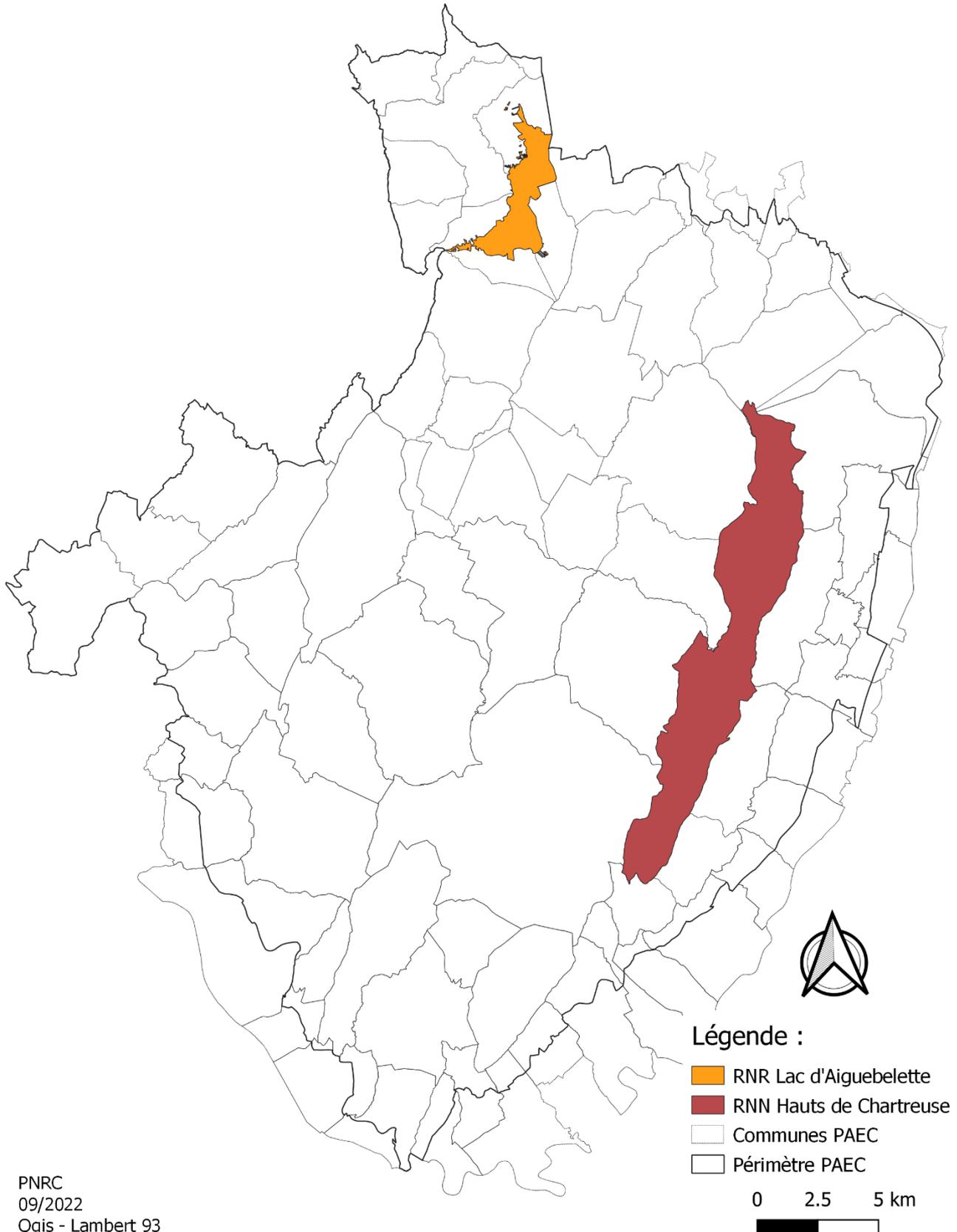
Légende

- N2000
- N2000
- Alpages
- Alpages
- ILEP
- ILEP
- Zones humides
- Zones humides
- Pelouses sèches
- Pelouses sèches
- ENS
- ENS
- Perimetre etude

Cartographie des sites Natura 2000 du PAEC Chartreuse



Cartographie des Réserves Naturelles du PAEC Chartreuse



Annexe 12 : Carte des alpages de la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse

Les alpages présents sur la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse

Légende

-  Elevage bovin
-  Elevage bovin et ovin
-  Elevage ovin



Cabane pastorale
(hébergement du berger et/ou
stockage de matériel)



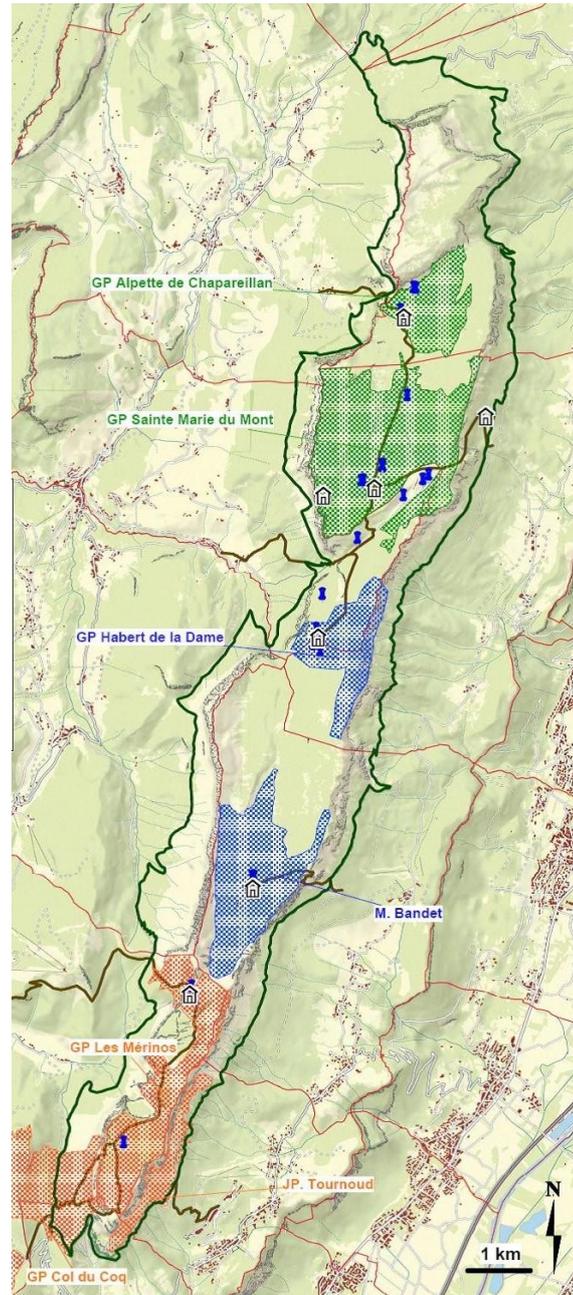
Principaux abreuvoirs ou réservoirs d'eau

 Accès aux alpages (montée des bêtes)

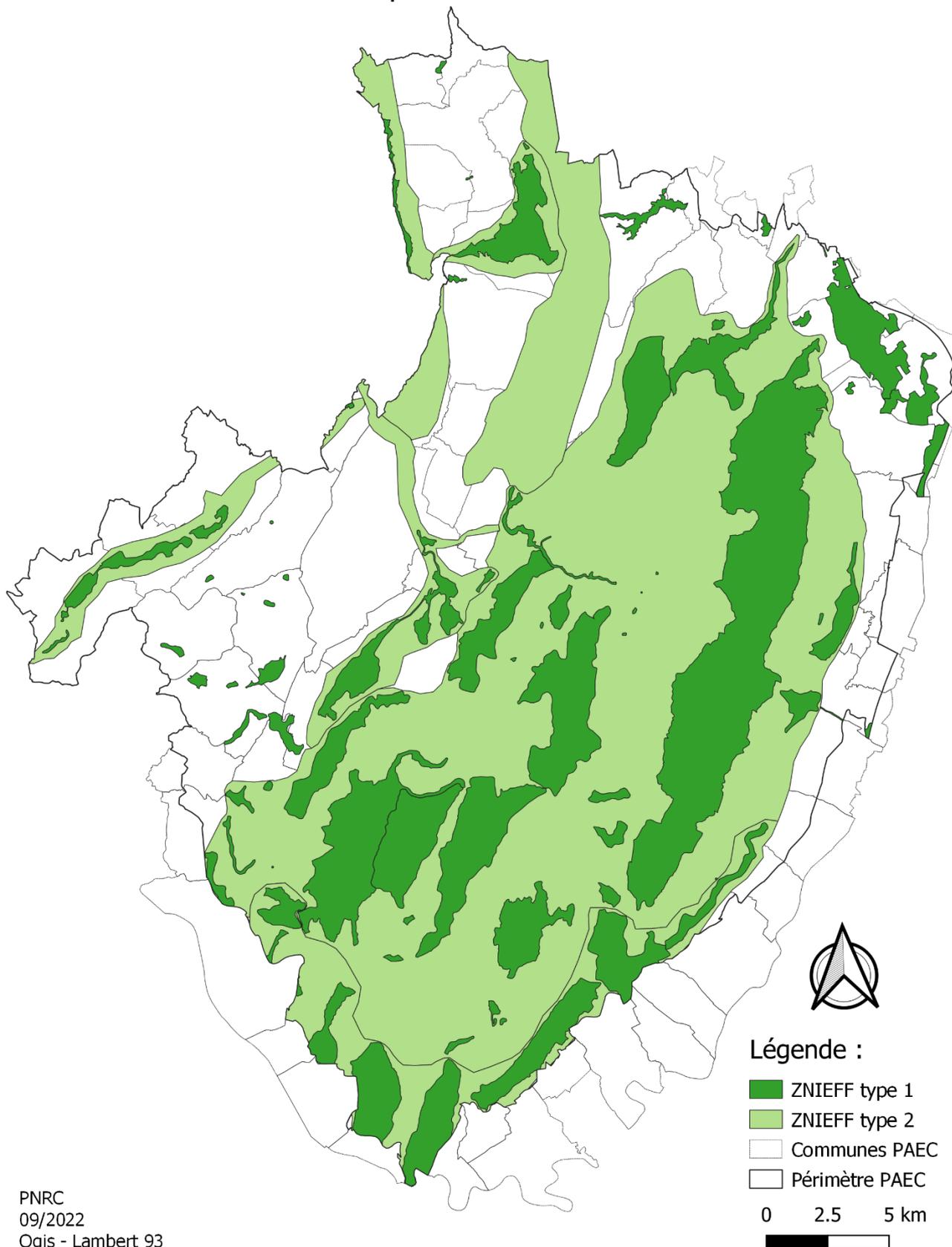
 Réserve Naturelle



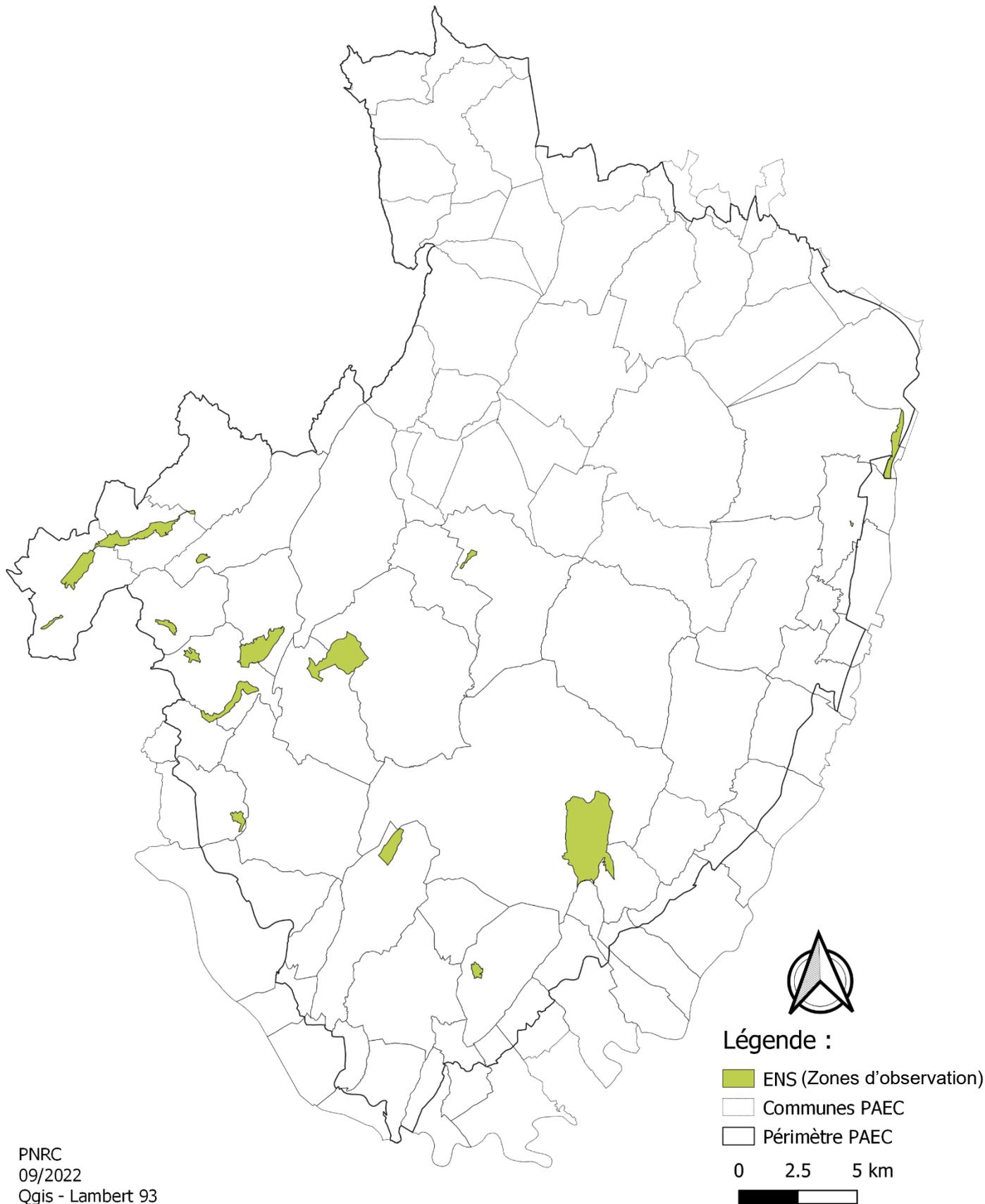
Echelle 1/80 000ème
PNRC, Mars 2007



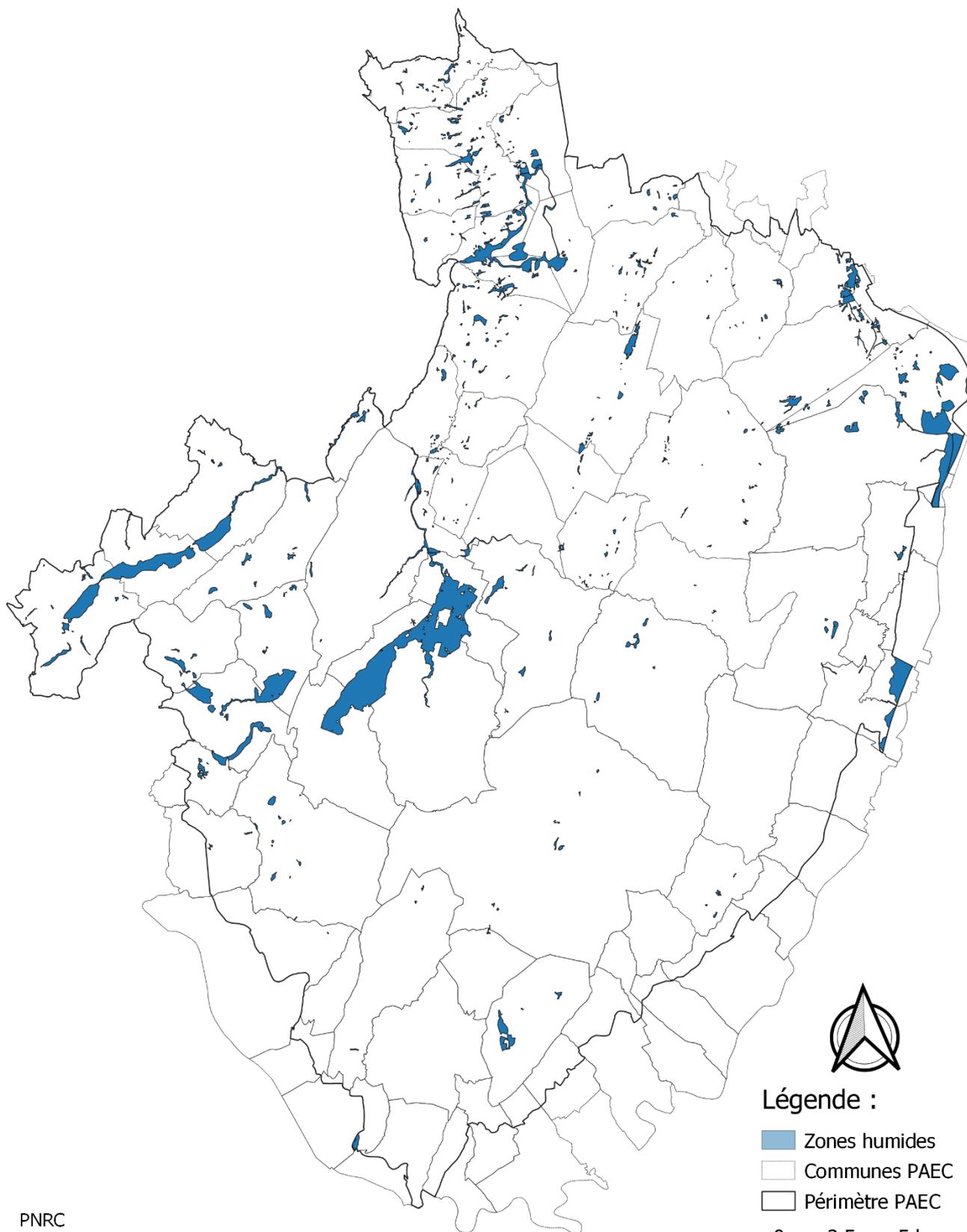
Cartographie des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique du PAEC Chartreuse



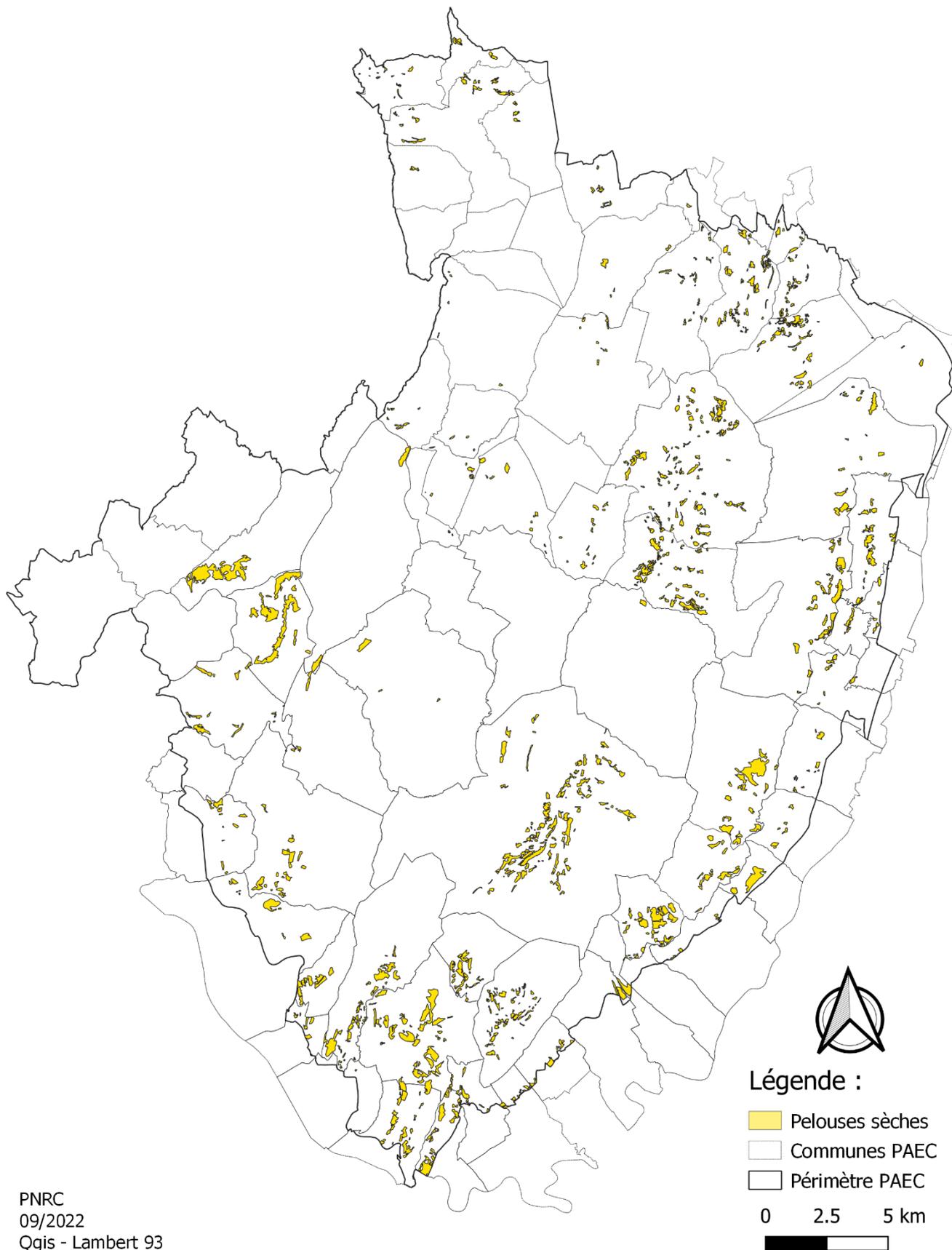
Cartographie des Espaces Naturels Sensibles du PAEC Chartreuse



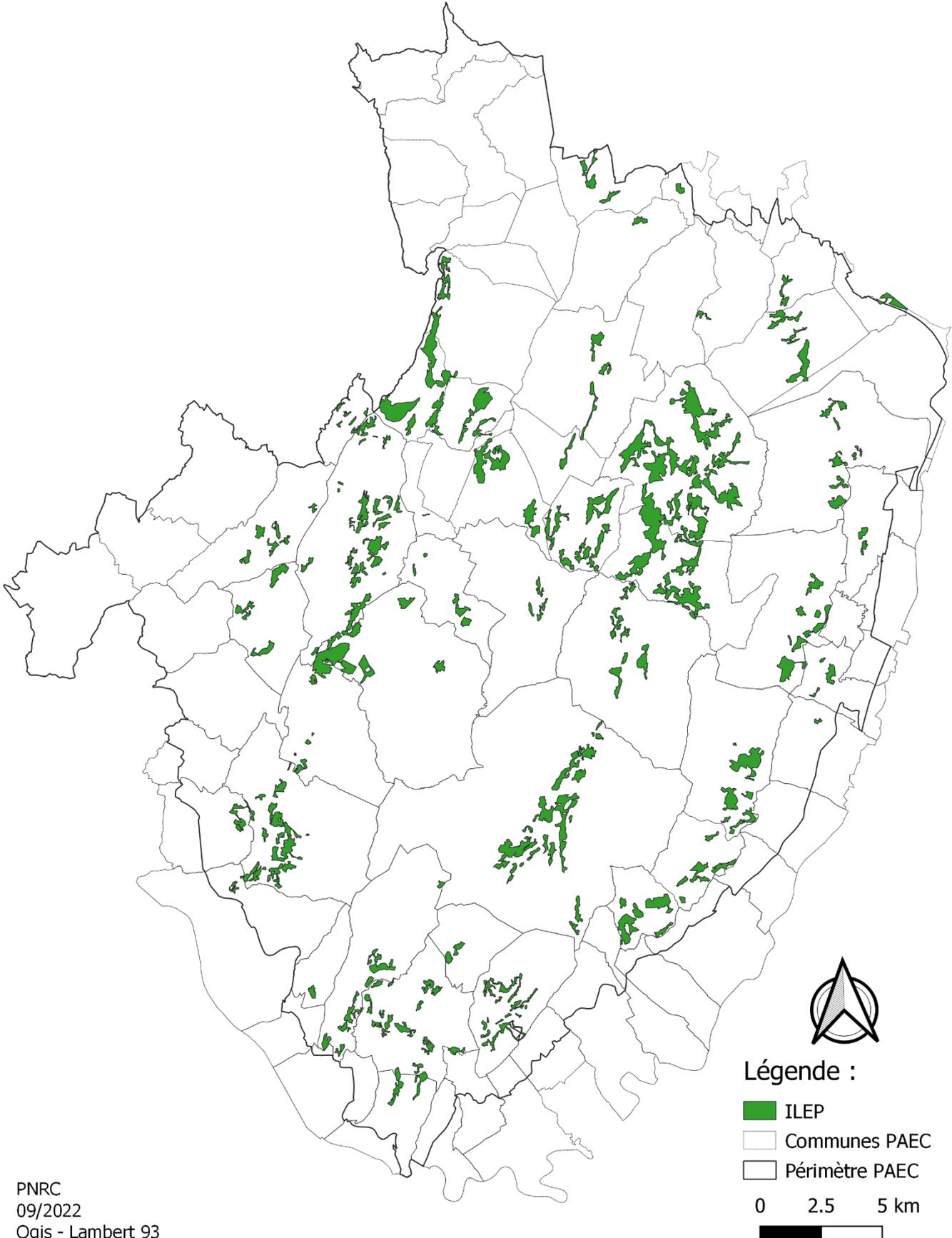
Cartographie des zones humides du PAEC Chartreuse



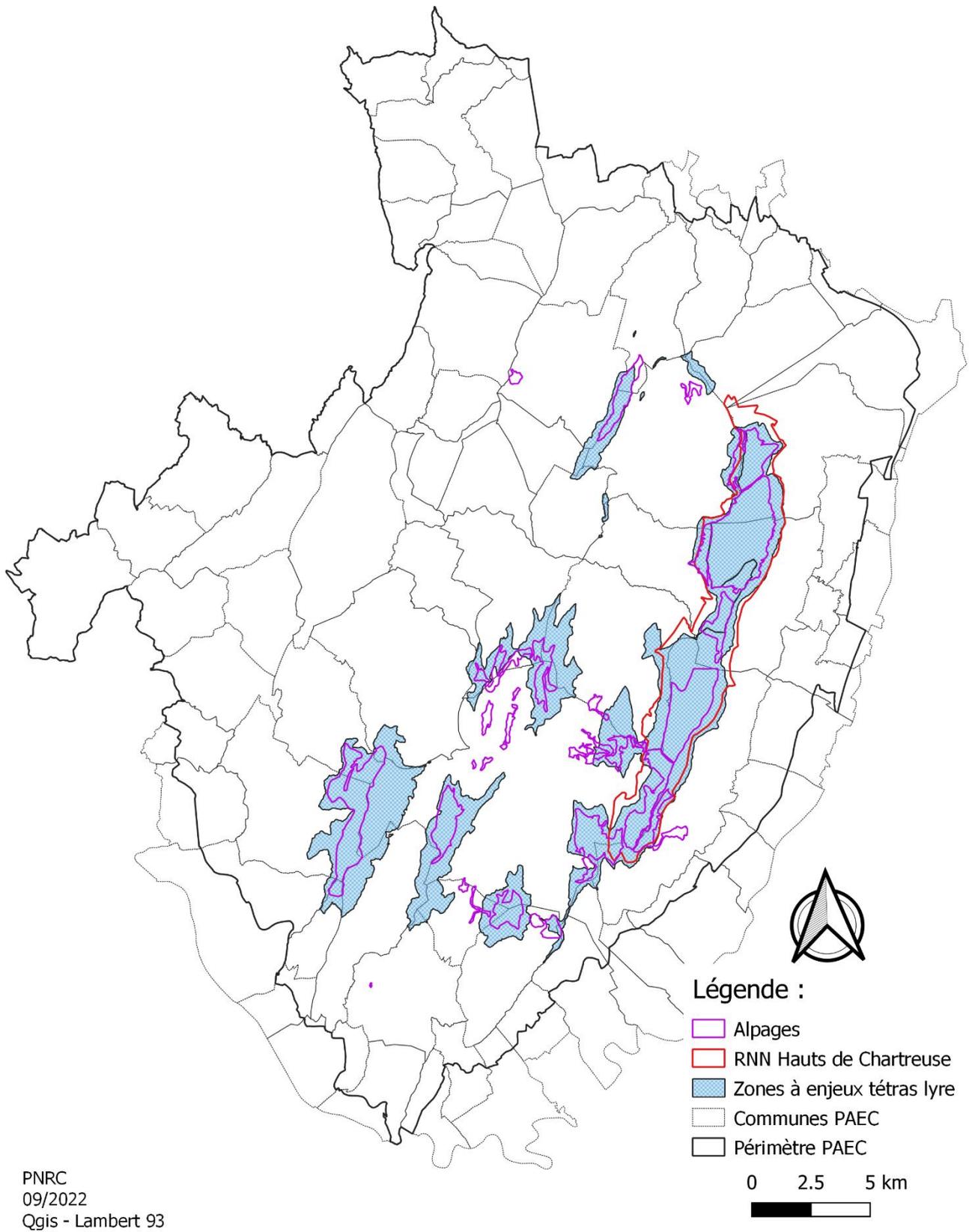
Cartographie des pelouses sèches du PAEC Chartreuse



Cartographie de l'Inventaire Local des Espaces Patûrés du PAEC Chartreuse



Cartographie des zones à enjeux Tétras Lyre du PAEC Chartreuse



Annexe 19 : Estimation des surfaces éligibles et du nombre d'exploitations par zone à enjeu

Zonage « Inventaire local des espaces pâturés – ILEP »

ILEP	<3ha	3-5ha	5-7ha	7-10ha	10-20ha	20-50ha	>50ha
Part des exploitations éligibles (en %)	33.9	14.5	12.1	9.4	14.7	13.3	2.1
Part des surfaces éligibles (en %)	4.1	5.7	6.7	7.5	19.2	41.4	15.5

Estimation de la proportion d'exploitations éligibles et des surfaces éligibles / exploitation

ILEP	<0.5ha	0.5-1ha	1-2ha	2-3ha	3-4ha	4-5ha	5-6ha	6-7ha	7-8ha	8-9ha	9-10ha	>10ha
Part des parcelles éligibles (en%)	18.3	17.3	20.4	11.1	8.5	6.9	4.5	2.8	2.5	1.2	1.1	5.5
Part de la surface éligibles (en %)	1.8	4.3	9.8	9.0	9.7	10.4	8.1	6.1	6.1	3.4	3.5	27.9

Estimation des tailles de parcelles éligibles / exploitation

Zonage « zones humides »

ZH	<3ha	3-5ha	5-7ha	7-10ha	10-20ha	20-50ha	>50ha
Part des exploitations éligibles (en %)	61.2	9.8	6.7	7.8	8.0	6.2	0.3
Part des surfaces éligibles (en %)	6.7	7.9	8.1	13.4	23.4	37.2	3.4

ZH	<0.5ha	0.5-1ha	1-2ha	2-3ha	3-4ha	4-5ha	5-6ha	6-7ha	7-8ha	8-9ha	9-10ha	>10ha
Part des parcelles éligibles (en%)	9.5	10.3	17.8	15.3	13.0	8.9	5.0	4.1	3.9	2.7	1.7	7.9
Part de la surface éligibles (en %)	0.7	2.0	6.7	9.5	11.5	10.1	6.8	6.8	7.4	5.8	4.0	28.6

Zonage « pelouses sèches »

PS	<3ha	3-5ha	5-7ha	7-10ha	10-20ha	20-50ha	>50ha
Part des exploitations éligibles (en %)	47.7	8.3	9.3	8.0	16.3	9.3	1.0
Part des surfaces éligibles (en %)	3.3	4.6	7.3	8.9	31.2	37.4	7.4

PS	<0.5ha	1ha	1-2ha	2-3ha	3-4ha	4-5ha	5-6ha	6-7ha	7-8ha	8-9ha	9-10ha	>10ha
Part des parcelles éligibles (en%)	9.0	9.4	17.3	13.1	11.0	9.2	7.0	5.2	3.4	2.4	2.4	10.4
Part de la surface éligibles (en %)	0.5	1.6	5.7	7.2	8.4	9.1	8.4	7.4	5.6	4.5	5.0	36.7

Zonage « Natura 2000 »

PP N2000	<3ha	3-5ha	5-7ha	7-10ha	10-20ha	20-50ha	>50ha
Part des exploitations éligibles (en %)	46.7	25.0	6.7	3.3	16.7	1.7	0.0
Part des surfaces éligibles (en %)	11.3	19.2	7.8	5.1	47.5	9.1	0.0

PP N2000	<0.5ha	0.5-1ha	1-2ha	2-3ha	3-4ha	4-5ha	5-6ha	6-7ha	7-8ha	8-9ha	9-10ha	>10ha
Part des parcelles éligibles (en%)	15.1	16.0	24.5	14.2	9.4	6.6	1.9	1.9	0.0	3.8	1.9	4.7
Part de la surface éligibles (en %)	1.6	4.1	12.8	12.6	11.3	10.3	3.8	4.1	0.0	11.3	6.3	21.9

ZH N2000	<3ha	3-5ha	5-7ha	7-10ha	10-20ha	20-50ha	>50ha
Part des exploitations éligibles (en %)	57.3	20.7	7.3	2.4	9.8	1.2	1.2
Part des surfaces éligibles (en %)	16.2	17.2	9.9	4.5	30.6	5.6	16.1

ZH N2000	<0.5ha	0.5-1ha	1-2ha	2-3ha	3-4ha	4-5ha	5-6ha	6-7ha	7-8ha	8-9ha	9-10ha	>10ha
Part des parcelles éligibles (en%)	13.1	19.0	27.7	13.1	10.2	4.4	2.2	3.6	0.0	0.0	1.5	5.1
Part de la surface éligibles (en %)	1.3	5.2	14.6	11.8	12.9	7.1	4.4	8.7	0.0	0.0	5.1	28.9

FILLION Laurent

Chargé de mission agriculture

CONTACT

- 19 rue Champollion
38340 VOREPPE
- laurent.fillion@laposte.net
- 06 61 02 67 98

PROFIL

- Animation de groupes d'agriculteurs
- Appui aux initiatives locales
- Accompagnement de projets de développement agricole et rural
- Coordination de programmes

FORMATIONS

Animateur, responsable de projets de développement territorial
CFPPA de Montmorrot

Diplôme de spécialisation en appui au développement - Niv II
IFAID Aquitaine - Bordeaux

BTSA Production forestière
Lycée forestier des Vosges - Mirecourt

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Conseiller territorial et Chargé de mission agriculture Depuis 2013

Chambre d'agriculture de l'Isère
Parc naturel régional de Chartreuse

Responsable de la mission agriculture du Parc, animation de l'Association des Agriculteurs de Chartreuse - AAC, accompagnement de projets individuels et collectifs, pilotage de procédures, coordination de projets interdisciplinaires, interface avec les collectivités et les structures professionnelles agricoles et environnementales.

Conseiller territorial 2008 - 2013

Chambre d'agriculture de l'Isère

Conseiller sur le territoire du Sud Grésivaudan, interlocuteur des agriculteurs et des collectivités locales et animation du Comité de territoire Sud Grésivaudan - CTSG.

Conseiller en développement territorial 2004 - 2008

ADASEA de l'Isère

Accompagnement des agriculteurs en cessation d'activités et des porteurs de projets, animation du Plan Local de Gestion de l'Espace - PLGE, interlocuteur des agriculteurs et des collectivités sur l'installation.

Chef de projet dans un projet de développement agricole et forestier en République de Guinée 2003

ONG ESSOR, Echanges Sud Sud-Ouest en milieu Rural

Responsable des équipes locales, interface avec les organisations professionnelles et les administrations, formation des techniciens, gestion des budgets et relation avec les bailleurs.

Chargé du développement agricole et rural 1999 - 2002

SIVOM du canton de Grésy sur Isère (73)

Coordination d'un programme de gestion de l'espace, animation de l'association des agriculteurs du bassin albertvillois (relais local de la Chambre d'agriculture), interlocuteur des collectivités et des agriculteurs, définition et animation des actions agricoles du Contrat Global de Développement.

Agent de développement rural 1997 - 1999

Association de Développement Agricole et Rural de la Thiérache et du Hainaut - ADARTH (59)

Animation et gestion de l'association, appui à la mise en place du volet agricole des Contrats de Développement Rural pilotés par les intercommunalités, réalisation d'études foncières et de diagnostics agricoles en lien avec les collectivités, montage de dossiers financiers, ...

Conseiller agricole et forestier au Bénin 1993 - 1995

Association Française des Volontaires du Progrès
Programme des volontaires européens pour le Développement

Animation au sein des communautés villageoises sur la gestion durable des ressources naturelles, vulgarisation de l'agroforesterie, organisation de chantiers de plantations, suivi de groupes pépiniéristes, sensibilisation à la protection de l'environnement dans les écoles, ...



19 Février 1997



Saint Mème le Haut
73670 St Pierre
d'Entremont



+33 7 82 43 03 04



gaetpasc@gmail.com



Permis B véhiculé

Informatique

Maîtrise du pack Office (Word, Excel, Powerpoint)

Sport et culture

Trail et activités de pleine nature (2nd CF de raid UNSS en Guyane, multiples podiums Orient'aix...)

Ski de randonnée, tennis, parapente, escalade...
Régie d'un théâtre notions de base en sons et lumières

Gaëtan PASCAL

Agroécologie, Territoire et Projet

Expériences professionnelles

Octobre 2020 à aujourd'hui à St Pierre de Chartreuse (38)

Parc naturel régional de Chartreuse – Chargé de mission
Pastoralisme, Circuits-courts et Alimentation

Connaissance des collectivités et institution, Recherche de financements, Montage et suivi de dossiers, Accompagnement de communes

Septembre 2017 à 2020 à Venelles (13)

Ferme collaborative de Violaine – Chargé de projet

Gestion de projet collectif, Coordination avec les parties prenantes, Conduite des cultures, Démarches partenariales, Réflexion d'un programme expérimental, Commercialisation partagée en circuit court

Mai-Juin 2017 à Poisy (74)

Verger expérimental de Poisy – Stagiaire technicien
d'expérimentation

Conduite d'expérimentation, Traitement des résultats, Arboriculture Pomme Poire

Juin 2016 à Entremont-le-Vieux (73)

Ferme du Biolet - Stagiaire ouvrier agricole

Immersion dans le quotidien d'un éleveur laitier en zone de montagne, Traite, Fauche, Soins au cheptel

Noël 2014 à 2016 à Marseille (13)

L'Art de la Fromagerie - Vendeur et préparateur

Relationnel, conseil, rigueur

Formations

Formation d'ingénieur par apprentissage, ISARA-Lyon (2017-2020)

- Sciences de l'ingénieur, Agronomie, Agro-alimentaire, Stratégie d'entreprise, Management
- Option « Mountains as challenging areas »
- Option « Agriculture biologique, territoire et marchés »
- Option « Conseil aux exploitations agricoles »

Centre de Formation en Environnement, Université de Sherbrooke, Québec (6 mois en 2019)

- Valeurs des écosystèmes et leur gestion, Gestion de l'énergie, Fondements du développement durable, GES et chgt climatique

DUT Génie Biologique option Agronomie, Univ. Lyon 1 (2015-2017)

Méthodes et pratiques en pédologie, physiologie, génétique, statistiques...

Bac S option Ecologie, Agronomie et Territoire, lycée Reinach

Mention Bien

Laure BELMONT

laure.belmont@parc-chartreuse.net

Responsable de la mission
Biodiversité Aménagement et Paysage



Outils

Maitrise de la suite Office

Cartographie, SIG : utilisation basique de Qgis

Savoir-faire

Approche scientifique et transversale des problématiques environnementales

Projets de territoire, politiques publiques environnementales et territoriales : dynamiques spatiales et temporelles des sociétés et des territoires ; analyse, gestion et représentation de données environnementales

Planification territoriale : bonne connaissance des SCoT et PLU

Concertation, sensibilisation, formation : co-construction et transmission de savoirs

Direction et coordination d'équipe, gestion d'études

Expérience professionnelle

- 2016 à ce jour **Responsable de la mission Biodiversité Aménagement et Paysage – PNR de Chartreuse**
- **Biodiversité** : Prise en compte des enjeux de biodiversité dans les projets du territoire et les actions du Parc ; continuités écologiques ; développement de la biodiversité cultivée (fruits et légumes) ; gestion de plantes envahissantes ; suivi des actions de gestion de l'eau et des milieux aquatiques par bassin versant
 - **Aménagement** : suivi des documents d'urbanisme et de leur compatibilité avec la Charte du Parc ; avis sur les impacts paysagers et environnementaux des projets d'aménagement
 - **Paysage** : Définition et suivi du respect des objectifs de qualité paysagère dans les projets du territoire et les actions du Parc ; Suivi des projets de signalétique, respect de la qualité des enseignes et interdiction de l'affichage publicitaire
 - **Actions transversales** :
 - Animation du Conseil scientifique commun au PNR de Chartreuse et à la Réserve naturelle nationale des Hauts de Chartreuse
 - Animation de la Plateforme Environnement, regroupement des associations de protection de la nature et de l'environnement intervenant en Chartreuse
- 2006-2015 **Chef de projet et Responsable du Pôle Biodiversité - ASCONIT Consultants**
- **Trame verte et bleue** : Diagnostic, cartographie, plan d'action, dispositif de suivi (à toutes les échelles : du projet d'aménagement à la région)
 - **Nature en ville** : capitalisation d'expériences, organisation d'un colloque
 - **Participation à des programmes de recherche** : DIVA 3 (Biodiversité et espaces ruraux), ITTECOP
 - **Formation et sensibilisation** à la prise en compte des enjeux environnementaux dans la planification
- 2002-2015 **Chef de projet Aménagement et environnement - ASCONIT Consultants**
- **SCoT et PLU** : rédaction de volet environnement, agricole, forestier : État initial de l'environnement, orientations, prescriptions, évaluation environnementale, proposition d'indicateurs
 - Élaboration concertée et rédaction de guides méthodologiques pour la prise en compte de l'environnement et de la Trame verte et bleue dans la planification (SCoT et PLU)
- 2007-2009 **Directrice du département Systèmes d'Information - ASCONIT Consultants**
- Encadrement des études et gestion des besoins internes en cartographie, géomatique, gestion de bases de données, outils web... et des aspects informatiques divers : réseau, matériels, logiciels...
- 2002-2008 **Chargée d'études puis chef de projet Gestion concertée de la ressource en eau - ASCONIT Consultants**
- **SAGE** : Diagnostic partagé (qualité, quantité, milieux), cartographie, plan d'action, bilan, évaluation
 - **Suivi de la qualité et des milieux** : mise en place d'un réseau de suivi, prélèvements, évaluation de la qualité et sensibilité de milieux récepteurs (schéma d'assainissement)

Formation

1999 – DEA Interface Nature – Sociétés, Université Lyon 2

1992 - BTS Géomètre – Topographe, Lycée La Martinière, Lyon

